



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les modules « Valeurs de la République » au sein du séjour de cohésion du service national universel

Sommaire

I – Les valeurs de la République au sein du projet du service national universel : les grands principes

II- Thématiques, types d'activités proposées et compétences attendues dans les modules du séjour de cohésion

III- De l'importance du lien entre séjour de cohésion EMC et EMI

IV- Description de quelques modules de formation du séjour de cohésion et liens possibles avec la classe engagée

I – Les valeurs de la République à l'École et dans le cadre du service national universel

Les valeurs de la République à l'École

L'École a pour mission d'incarner, de faire vivre et de transmettre aux élèves les principes et les valeurs de la République. Elle mobilise pour cela l'ensemble des personnels, des temps scolaires et des activités éducatives. Son projet repose sur la double ambition d'émancipation intellectuelle des élèves par le savoir et la culture, et de construction d'un projet démocratique fondé sur des communs compris, partagés et respectés par tous.

La dynamique pour l'engagement des jeunes dans les écoles et les établissements scolaires se développe dans un continuum des apprentissages de l'école au lycée, en lien avec le parcours citoyen des élèves et les programmes d'enseignement moral et civique (EMC). La formation des élèves à l'engagement citoyen contribue à l'affermissement des principes et des valeurs de la République, encourage la participation démocratique et renforce la confiance dans les institutions.

La thématique des valeurs de la République est centrale dans les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique (EMC) applicables progressivement à partir de la rentrée 2024. L'établissement scolaire est le lieu d'apprentissage de l'engagement, de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté et de l'appréhension des grandes valeurs de la République. Cela se traduit entre autres par l'exercice de responsabilités au sein des instances de démocratie scolaire, de l'association sportive et également l'engagement dans des actions liées aux projets d'établissements.

Les valeurs de la République dans le cadre du séjour de cohésion

Les valeurs de la République sont une des sept thématiques abordées dans le cadre du séjour de cohésion rénové. La thématique « Valeurs de la République » sera vécue sous forme de modules généralement d'une à deux heures réparties durant tout le séjour de cohésion. L'ancrage territorial du dispositif permettra de découvrir un territoire sous différents angles et notamment celui des institutions, de la citoyenneté et des valeurs de la République. Il sera aussi un temps où le jeune pourra éprouver au quotidien le sens du vivre ensemble. Tout en entrant en cohérence avec les programmes et les activités éducatives au sein de l'établissement, le séjour de cohésion sera un moyen d'appréhender les valeurs de la République de manière différente.

II- Thématiques, types d'activités proposées et compétences attendues dans les modules du séjour de cohésion

Les compétences des élèves

Les compétences attendues sont inscrites dans le référentiel de compétences du séjour de cohésion. Elles permettront de conforter le jeune dans son engagement et s'inscriront pleinement dans le projet « classe engagée » au sein de l'établissement.

Le séjour permettra de développer les compétences d'une citoyenneté démocratique et engagée à travers des valeurs, mais aussi des aptitudes, des attitudes et des connaissances de compréhension critique.

Valeurs

- Liberté, égalité, fraternité et principe de laïcité garants des libertés individuelles et collectives et de la cohésion nationale ;
- Solidarité, égalité entre les hommes et les femmes, refus de toutes formes de discriminations ;
- Valeurs de la communauté des nations démocratiques à l'échelle nationale, européenne et mondiale : respect de la dignité humaine et de l'État de droit.

Attitudes

- Respect d'autrui et acceptation des différences ;
- Prise d'initiatives dans le respect des règles et des autres ;
- Développement de l'esprit critique tout en ayant le sentiment d'appartenir à une communauté ;
- Engagement et sens des responsabilités ;
- Équilibre entre initiative individuelle et respect des règles communes ;

Connaissances et compréhension critique

- Valeurs, principes et symboles de la République française et de l'Union européenne ;
- Citoyenneté, institutions nationales et européennes ;
- État de droit ;
- Règle et droit ;
- Connaissance de ce qu'est une information et un média en lien avec le développement de l'esprit critique.

Aptitudes

- Implication dans le projet collectif et coopération ;
- Apprentissage autonome ;
- Écoute et observation, réflexion et discernement ;
- Sensibilité pour exprimer ce que l'on ressent et comprendre ce que ressentent les autres ;
- Participation à un débat pour résoudre des conflits et/ou prendre des décisions ;
- Affirmation de soi notamment à travers l'oralité. L'aspect participatif des activités permettra aux jeunes de développer des compétences dans leur manière de s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée.

Le séjour de cohésion doit être un « moment fort » pour l'autonomie des jeunes, leur donner des clés d'accès vers l'autonomie et préparer leur prochaine majorité et leur engagement solidaire et sociétal futur.

Les modules durant le séjour

Les modules d'activités sont articulés autour des thématiques suivantes (liste non exhaustive) :

- Les symboles de la République française et de l'Union européenne ;
- Valeurs individuelles, de groupe et valeurs de la République ;
- Le principe de laïcité ;
- La liberté d'expression ;
- L'égalité femmes – hommes ;
- Lutter contre les LGBTphobies ;
- Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine ;
- La solidarité nationale et internationale ;
- Garantir l'accès au droit ;
- La participation démocratique ;
- Le refus de toutes formes de violences, notamment la prévention des cyberviolences.

Les valeurs de la République sont aussi présentes dans les activités physiques, sportives et de cohésion, par exemple :

- La sensibilisation aux valeurs olympiques et paralympiques que sont à la fois « l'amitié, le respect, l'excellence », mais aussi « la détermination, l'égalité, l'inspiration et le courage » ;
- La pratique de jeux et d'activités promouvant la coopération et la collaboration entre les participants en favorisant les pratiques sportives inclusives ;
- La découverte des disciplines paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif.

Les activités dans le cadre du séjour de cohésion

Les activités proposées s'inscrivent dans une complémentarité entre les activités et ce qui peut être initié dans le parcours citoyen, en particulier dans les cours d'EMC. Le séjour de cohésion vise à renforcer la cohérence de ce parcours et en constitue une concrétisation structurante avec des effets durables. Il s'agit tout au long de la scolarité d'initier, de fortifier et de développer une compétence de citoyenneté démocratique et engagée. À l'issue du séjour de cohésion, lorsque les volontaires sont revenus dans leurs établissements d'origine, les progrès de chacun tout au long de ce parcours pourront être observés en leur demandant d'opérer un retour réflexif sur le séjour, communiqué ensuite à leurs camarades.

De manière générale, les activités du séjour de cohésion auront une forme différente des cours et activités proposés en établissement : l'objectif est de vivre une expérience originale et complémentaire de l'approche scolaire des valeurs de la République.

Pour exemple dans la thématique « participation démocratique », il s'agira de renforcer visiblement les activités autour des droits et des devoirs de chacun et de la collectivité, sur le thème des institutions démocratiques et du rôle du vote, par des mises en situation concrètes du collectif de volontaires. De plus, par-delà les temps précieux de « démocratie interne » au séjour de cohésion, les volontaires auront davantage de temps où ils agissent ensemble, dans leur diversité, pour prendre conscience des atouts et des effets de celle-ci. Les jeunes pourraient par exemple contribuer eux-mêmes à la conception du programme et prendre eux-mêmes l'initiative, en responsabilité, d'en organiser une séquence.

Autres types d'activités proposées dans le cadre des modules

- Témoignages ;
- Mises en situation, jeux de rôle avec prises de décisions ;
- Apports de connaissances prenant appui sur des vidéos, des quizz ;
- Études de cas, résolutions de problèmes ;
- Enquêtes de terrain ;
- Débats, échanges entre pairs ;
- « World café » ;
- Escape game ;
- Hackathon ;
- Recueil des représentations (via photo langages par exemple) ;
- Rallye citoyen permettant aux jeunes d'aller à la rencontre des différents services de l'État et des collectivités (mairie, tribunal, conseil départemental et/ou régional, préfecture, rectorat, etc.) et de leurs acteurs. Rencontres également avec des associations œuvrant pour les valeurs de la République.

III- De l'importance du lien entre séjour de cohésion, EMC et EMI

L'enseignement moral et civique (EMC) a été créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Il a été mis en œuvre de l'école au lycée à partir de la rentrée scolaire 2015 avec l'objectif de transmettre un socle de valeurs et de principes communs : la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance et l'absence de toutes formes de discriminations. Il doit « *amener les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, à se forger un sens critique et à adopter un comportement réfléchi, y compris dans leur usage de l'internet et des services de communication au public en ligne [...]'* ». L'EMC s'inscrit dans le développement de l'éducation transversale, portée également par les parcours éducatifs (parcours citoyen, parcours santé, parcours avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle) et par l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Il valorise aussi l'engagement des élèves (participation aux instances et aux structures associatives de l'établissement, implication dans des projets de tutorat ou de médiation entre élèves). L'article L312-15 du code de l'éducation assigne de nombreux objectifs à l'EMC, notamment :

- de formations aux valeurs de la République, au respect des personnes en situation de handicap, au développement d'une attitude critique vis-à-vis de l'information disponible et à l'acquisition d'un « comportement responsable (...) lors de leur usage des services de communication au public en ligne » ;
- d'information sur les organisations internationales œuvrant pour la protection de l'enfant et de participation à un projet citoyen au sein d'une association ;
- et d'actions de sensibilisation à la vie associative et au service civique.

L'enseignement moral et civique s'inscrit donc au cœur du parcours citoyen dont il constitue la partie réflexive. « Les valeurs et principes de la République », déjà au cœur des anciens programmes d'EMC, est une des thématiques qui structurent les nouveaux programmes

1 Art. L. 312-15 du code de l'éducation.

applicables progressivement à partir de la rentrée 2024. Le préambule de ces programmes rappelle que « Les valeurs et les principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen, contribuent à l'égalité de toutes et de tous, promeuvent les liens de civilité structurant une société proprement démocratique et permettent le débat d'idées. Les transmettre et les faire partager sont au cœur de l'œuvre d'intégration républicaine. Ces valeurs et ces principes relient également la France à la société des autres nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale. (...) L'enseignement moral et civique porte sur ces valeurs et ces principes, qui constituent un bien commun des citoyennes et des citoyens dans la vie démocratique de la République. »

Les méthodes privilégiées par cet enseignement s'appuient sur des pédagogies actives : partir de situations concrètes, organiser des débats réglés, engager les élèves dans des travaux collectifs.

Les contenus liés à l'EMC et globalement à l'éducation à la citoyenneté font écho à ceux des séjours de cohésion et aux objectifs généraux du SNU.

Considérer, dans une logique linéaire, le séjour de cohésion du SNU comme la séquence d'application ou des travaux pratiques de l'EMC n'est pas l'objectif. Il convient de les appréhender au contraire dans un jeu de miroir, dans une optique de « va-et-vient », de complémentarité en amont et en aval.

Par-delà la nécessité d'optimiser et de densifier les contenus du séjour de cohésion dans une optique de complémentarité avec l'EMC, le séjour de cohésion sera ancré au parcours citoyen et exploitera l'expérience acquise au retour en la faisant rayonner, notamment grâce à des ambassadeurs du SNU et lors des semaines de l'engagement. Le cercle des bénéficiaires serait alors considérablement agrandi.

Du point de vue des chefs d'établissements scolaires et des enseignants, leur investissement dans des actions d'enrichissement du parcours citoyen incluant le SNU pourrait être placé au cœur des objectifs éducatifs de l'établissement.

Une mission composée de trois inspecteurs généraux (Béatrice Angrand, Jonas Erin, Jérôme Grondeux) a travaillé à partir des compétences visées par les programmes d'EMC. Elle propose des outils concrets pour que les volontaires remobilisent leurs connaissances et compétences dans le SDC, et plus largement, dans l'ensemble du SNU. Ces annexes pourront permettre aux chefs de centre SNU, aux chefs d'établissements et aux référents des classes engagées des projets en cohérence.

Le document 1 : « [formaliser la complémentarité entre l'éducation scolaire à la citoyenneté et le séjour de cohésion](#) » propose une explicitation de l'articulation EMC-séjour de cohésion ;

Le document 2 : « [Acquis de la scolarité obligatoire](#) » permet de faire le point sur les acquis des 7 grandes thématiques abordées dans le cadre du SNU ;

Le document 3 : « [Référentiel pour le développement d'une compétence de citoyenneté démocratique et engagée](#) » permet de faire le point sur des propositions de compétences communes avec des descripteurs détaillés ;

Le document 4 : « [Valorisation des établissements engagés](#) » propose un protocole pour la valorisation du parcours citoyen dans l'évaluation des établissements scolaires.

Le rôle de l'EMI

Par l'éducation aux médias et à l'information (EMI), les élèves apprennent à devenir des citoyens responsables dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'information. Ils développent leur esprit critique et sont capables d'agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés. Elle vise à éclairer le paysage informationnel dans lequel évoluent les élèves – enfants, adolescents, jeunes adultes –, qu'il s'agisse de leur relation au monde de l'école, de leurs relations interpersonnelles ou sociales, enfin de leur ouverture au monde des adultes chargés de les accueillir et qui déjà, au plan des médias et de l'information, exerce son emprise sur eux.

Les activités développées dans le cadre du séjour de cohésion devront développer les compétences de l'EMI en fil rouge. Les projets des classes engagées pourront ainsi utilement s'appuyer sur le développement des compétences spécifiques à l'EMI :

- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'Internet.
- Comprendre ce qu'est une information, en distinguant fait et interprétation
- Comprendre les enjeux de la désinformation. Connaître des outils de vérification. Différencier désinformation et intention parodique.

IV- Description de quelques modules de formation et liens possibles avec la classe engagée

Comme précisé ci-dessus, la journée « Valeurs de la République » développée dans le cadre du séjour de cohésion sera divisée en modules. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de modules développés dans le cadre du séjour de cohésion et leur potentielle exploitation dans le cadre des « classes et lycées engagés », en amont ou en aval du séjour.

Intitulé du module	Les symboles de la République française et de l'Union européenne
Description et enjeux du module	<p>Les emblèmes et les symboles de la République fournissent une représentation concrète ou symbolique de l'État et de ses caractéristiques. Le drapeau tricolore (bleu, blanc, rouge) et l'hymne national sont inscrits dans la Constitution. Ils sont la personnification du projet de cohésion nationale.</p> <p>Ce module a pour objet de présenter aux jeunes ou de revoir avec eux les grands symboles de la République française.</p>
Connaissances et compétences visées dans le cadre de l'activité	<p>Consolidation des connaissances sur les symboles républicains ;</p> <p>Comprendre afin de mieux appréhender et expérimenter les rituels républicains.</p>
Exemple de mise en œuvre au sein du centre	<p>Une analyse des symboles républicains sera menée au préalable de la participation aux rituels républicains au sein du centre (chant de l'hymne national et cérémonie de lever des couleurs). Des échanges, un appui sur des expositions ou des documents audio ou vidéo (comme par exemple « Les clés de la République » proposé par FranceTV sur Lumni) permettront un rappel des principaux symboles de la République (devise, fête nationale, drapeau, hymne national, effigie de Marianne). Les symboles de l'Union européenne peuvent également être abordés (drapeau, hymne européen).</p>
Lien avec les programmes scolaires	<p>EMC : Les symboles de la République sont abordés très précisément aux cycles 2 et 3 . Le travail mené dans le cadre du séjour de cohésion sur la compréhension des rites républicains permettra aux élèves un retour sur les connaissances acquises dans leur scolarité.</p>
Exemples d'actions éducatives à développer dans le cadre de la « classe engagée »	<p>En amont ou suite au séjour de cohésion, professeurs et élèves pourront travailler autour de la coloration « Défense et Mémoire » via la participation à des rites et cérémonies républicaines.</p> <p>Une réflexion sur la place des symboles républicains dans l'institution scolaire peut également être menée.</p> <p>La page Cérémonies nationales du site du ministère des Armées indique la liste des grandes cérémonies nationales :</p> <p>La page Histoire et mémoire sur eduscol permet de faire le point notamment sur les actions à mener (journées commémoratives, visites de lieux de mémoire, actions éducatives)</p> <p>Possibilité de réaliser une fresque ou des panneaux d'exposition au sein de l'établissement qui peuvent permettre de mettre à profit les</p>

	<p>connaissances acquises dans le centre pour l'ensemble de la communauté de l'établissement concerné.</p> <p>On peut aussi utiliser les ressources du MUNAE et notamment l'exposition sur « École et valeurs de la République » pour initier ou prolonger la réflexion menée dans le cadre du séjour de cohésion</p>
<p>Ressources académiques et partenaires potentiellement mobilisables dans le cadre de la « classe engagée »</p>	<p><u>Ressources académiques</u> :</p> <p>Référents académiques Mémoire et citoyenneté ; Trinômes académiques ; Équipes académiques Valeurs de la République.</p> <p><u>Ressources partenariales</u> :</p> <p>Le livret « Explique-moi une cérémonie » de l'ONaC-VG https://www.onac-vg.fr/actions-pedagogiques ; Les actions mémorielles du mémorial de la Shoah.</p>
<p>Résonance dans le cadre du séjour de cohésion et dans le cadre des colorations</p>	<p>Journée Défense et mémoire du séjour de cohésion Coloration Défense et mémoire de la classe engagée</p>

Intitulé du module	Le principe de laïcité
<p>Description et enjeux du module</p>	<p>Principe inscrit à l'article premier de la Constitution française, la laïcité garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire ou de ne pas croire. Ce principe républicain est établi par la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. La laïcité est le principe fondateur de l'École républicaine, depuis les lois Ferry (1882) et Goblet (1886). Dans sa mission première de « faire partager les valeurs de la République à tous les élèves », l'École transmet le sens du principe de laïcité qui est aux fondements de la citoyenneté.</p> <p>Compte tenu du fait que, dans les établissements scolaires, les élèves sont pour la plupart mineurs, la loi du 15 mars 2004 leur impose certaines règles. En encadrant le port de signes ou de tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, la loi protège la liberté de conscience des élèves de toutes formes de pression, d'emprise idéologique ou de prosélytisme. L'enjeu du module est de faire vivre la laïcité au sein du centre et de maîtriser les grandes lignes de cette question vive au sein des établissements et de la société.</p>
<p>Connaissances et compétences visées dans le cadre de l'activité</p>	<p>Maîtriser le principe de laïcité et plus précisément la laïcité à l'École ;</p> <p>Aborder la laïcité comme condition de l'expression des libertés, de l'égalité et de la fraternité.</p>

<p>Exemples de mise en œuvre au sein du centre</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Activité brise-glace pour recueil des représentations sur la laïcité ; -Concours d'éloquence ; -Débats libres sur des sujets relatifs à la laïcité ; -Disputatio entre deux groupes et des observateurs avec éclairage final par la règle de droit ; -Portraits chinois de la laïcité ; -Activité en lien avec le règlement intérieur du centre -Retour sur des cas pratiques et échanges.
<p>Lien avec les programmes scolaires</p>	<p>EMC : La liberté et la laïcité sont au cœur du nouveau programme de seconde générale et technologique, de seconde professionnelle et de CAP. On définit alors la laïcité, son histoire, et on analyse son fonctionnement et ce qu'il garantit dans notre société. Un point particulier est fait sur la laïcité à l'école (primat des connaissances sur les croyances, espace de neutralité propre au développement de l'esprit critique) et dans le monde du travail, en distinguant services publics et entreprises privées, agents publics et usagers. Le rapport de la religion à la société est également abordé en lettres ; en sciences, en philosophie...</p>
<p>Exemples d'actions éducatives à développer dans le cadre de la « classe engagée »</p>	<p>La classe engagée peut travailler la thématique autour du principe de laïcité à travers la participation à différents concours et temps forts :</p> <p>La Journée de la laïcité à l'École de la République, le 9 décembre</p> <p>Le Prix de la laïcité de la République française porté par le Comité interministériel de la laïcité</p> <p>Une analyse de la Charte de la laïcité peut être menée :</p> <p>Charte de la laïcité accessible pour tous (version simplifiée, en langue des signes...) :</p> <p>Charte de la laïcité commentée :</p>
<p>Ressources académiques et partenaires potentiellement mobilisables dans le cadre de la « classe engagée »</p>	<p><u>Au niveau académique :</u></p> <p>Les équipes académiques ou de formations Laïcité et valeurs de la République peuvent être sollicitées pour des conseils et la mise en œuvre de projets au sein de la classe engagée.</p> <p><u>Partenaires ou associations agréés au niveau académique ou national :</u></p> <p>Les comités départementaux d'accès au droit (CDAD) : interventions de juristes ;</p> <p>Association Enquête : ateliers pour aborder la laïcité, outils ludopédagogiques sur le fait religieux (L'arbre à défis, Vinz et Lou) :</p> <p>Le Moutard : expo-quiz sur la laïcité, support pour animer les débats :</p> <p>CLEMI (apprentissage de l'esprit critique, liberté d'expression, caricatures...) :</p> <p>Bibliothèques Sans Frontières : web série de 10 épisodes pour aborder la laïcité :</p>

Conseils bibliographiques	<p>Afin d'approfondir les connaissances des référents des classes engagées, de nombreuses ressources sont mises à disposition :</p> <p>Vademecum « La laïcité à l'École »</p> <p>Le guide républicain : L'idée Républicaine ; La République à l'École</p> <p>Ressources eduscol sur la laïcité</p> <p>Ressources Canopé « Valeurs de la République » :</p> <p>Un parcours d'auto-formation M@gistère « Faire vivre les valeurs de la République » est disponible à l'attention de tous les enseignants.</p>
Résonance dans d'autres journées socles du séjour de cohésion ou dans le cadre des colorations	<p>Journée « Défense et mémoire »</p> <p>Coloration « Défense et mémoire »</p>

Intitulé du module	La liberté d'expression
Description et enjeux du module	<p>La liberté d'expression est garantie par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ». Cet article n'est pas seulement une déclaration de principe : la Déclaration de 1789 figure dans le « bloc de constitutionnalité » élaboré à partir de 1971 par le Conseil constitutionnel. Cela signifie que la liberté d'expression a une valeur constitutionnelle, donc qu'elle s'impose au législateur : une loi qui ne respecterait pas l'article 11 tomberait sous le coup de la censure du Conseil constitutionnel. Notre État de droit garantit donc la liberté d'expression.</p> <p>La Cour européenne des droits de l'Homme considère également que la liberté d'expression est un des fondements de la société démocratique française.</p>
Connaissances et compétences visées dans le cadre de l'activité	<p>Définition des libertés ;</p> <p>Conditions de la liberté d'expression ;</p> <p>Lien entre liberté d'expression et réseaux sociaux ;</p> <p>Discernement, développement de l'esprit critique ;</p>
Exemple de mise en œuvre au sein du centre	<ul style="list-style-type: none"> -Activité brise-glace pour recueil des représentations de la liberté d'expression ; -Concours d'éloquence ; -Débat libre ; -Disputatio entre deux groupes et des observateurs avec éclairage final par la règle de droit ;

	<p>-Portraits chinois de la liberté d'expression ;</p> <p>-Retour sur des cas pratiques et échanges sur les grandes actualités</p> <p>-Ateliers partant d'exemples de problématiques en lien avec les réseaux sociaux.</p>
Lien avec les programmes scolaires	<p>EMC : En classe de 2de et en première année de CAP, la liberté d'expression est analysée sous l'angle de l'information, en soulignant le lien entre liberté et responsabilité. Les questions de définition et les débats qui les animent y sont abordés, comme les modalités de discussion et de débat avec les élèves autour de ces questions.</p>
Exemples d'actions éducatives à développer dans le cadre de la « classe engagée »	<p>Sur le site de Canopé, le projet #Jedessine, fondé sur l'ensemble des dessins reçus par la rédaction de Charlie Hebdo.</p> <p>Sur le portail « Valeurs de la République » une entrée « liberté » offre une sélection de ressources.</p> <p>Sur le site du CLEMI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fiche pédagogique pour le cycle 3 sur le dessin de presse et la liberté d'expression ; - une vidéo sur la liberté d'expression et ses limites ; - Comprendre et expérimenter la liberté d'expression (cycle 4, LGT, LP) ; - Carte de la liberté de la presse 2023 (Reporters sans Frontières) (cycles 3 et 4, LGT, LP) Sur Lumni : <ul style="list-style-type: none"> • « La liberté d'expression et ses limites » dans la série vidéo « Les clés des médias » • « La liberté d'expression » dans la série vidéo « C'est ton droit » • « Je peux tout dire et tout faire sur les réseaux ? Dans la série S.P.A.M <p>Exploitation potentielle d'œuvres pour travailler la liberté d'expression dans les arts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guernica, Picasso (1937) ; - Le Radeau de La Méduse, Théodore Géricault (1818-1819) ; - Les joueurs de Skat, Otto Dix (1920) ; - Les poètes de la Résistance (« Liberté », Paul Éluard, 1942) ; - Les chansons... (Boris Vian, Le déserteur, 1954) ; - Le monologue de Figaro, Le Mariage de Figaro, Beaumarchais ; - Les artistes obligés d'écrire sous pseudonyme, de s'exiler.
Ressources académiques et partenaires potentiellement mobilisables dans le cadre de la classe engagée	<p><u>Au niveau académique :</u></p> <p>Référents Mémoire et citoyenneté ;</p> <p>Équipes académiques Valeurs de la République.</p> <p><u>Partenaires ou associations agréés au niveau académique ou national</u></p> <p>Canopé et CLEMI.</p>

Conseils bibliographiques	La partie liberté d'expression dans le vademecum EMI
Résonance dans d'autres journées socles du séjour de cohésion ou dans le cadre des colorations	Journée Défense et mémoire.

Titre du module	L'égalité femmes-hommes
Description et enjeux du module	<p>Enjeu démocratique majeur, la transmission d'une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes est essentielle dès le plus jeune âge. À l'École, l'égalité entre les filles et les garçons se fonde sur l'éducation contre les représentations stéréotypées, l'accompagnement de parcours de réussite pour les filles et les garçons et de choix d'orientation favorisant la mixité, ainsi que sur la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. L'École compte parmi ses missions fondamentales celle de garantir l'égalité des chances des filles et des garçons. C'est le sens des articles L121-1 et L312-17-1 du code de l'éducation qui disposent que l'École contribue, à tous les niveaux, à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi qu'à la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes.</p> <p>La loi du 8 juillet 2013 est venue rappeler que la transmission du respect de l'égalité entre les femmes et les hommes se fait dès la formation dans les écoles élémentaires. Elle a en outre introduit un enseignement moral et civique, qui « fait acquérir aux élèves le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que de la laïcité » (article L311-4 du Code de l'éducation).</p>
Connaissances et compétences visées dans le cadre de l'activité	L'appropriation des valeurs démocratiques et républicaines, le partage d'une culture de l'égalité et de la compréhension d'autrui permettent de combattre les violences et les discriminations, notamment sexistes, et participent à la formation des jeunes citoyens.
Exemples de mise en œuvre au sein du centre	<p>Initier un travail de sensibilisation aux enjeux d'égalité filles-garçons et de prévention des violences sexistes et sexuelles à partir des ressources vidéos proposées par la plateforme « Matilda » ou des activités issues de la mallette « IL, ELLE, ON » élaborée par les élèves du CAVL de Versailles ;</p> <p>Aborder les questions des représentations et des stéréotypes de genre dans l'image à partir des ressources disponibles sur la plateforme Genrimages du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir ;</p>

	<p>Travailler sur les représentations genrées des métiers et les déterminismes à l'œuvre dans l'orientation permettant, entre autres, d'inciter les filles à s'engager dans des carrières scientifiques. Des ressources sont proposées sur la page eduscol « Les filles faites des sciences » ;</p> <p>Mener une séance de prévention au cybersexisme : un ensemble de ressources, dont un kit de prévention, sont proposées sur le site du Centre Hubertine Auclert #stopcybersexisme.</p>
<p>Lien avec les programmes scolaires</p>	<p>La transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons est inscrite dans les programmes d'enseignement dès l'école primaire. L'égalité filles-garçons peut être abordée de manière explicite comme objet d'enseignement, dans le cadre de l'enseignement moral et civique notamment. Elle sous-tend également l'approche de tous les enseignements pour développer les compétences psychosociales et comportementales des élèves, leurs savoir-être dans le cadre du développement des futurs citoyens, en application du domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture « La formation de la personne et du citoyen ». Pour aller plus loin, consulter le document « L'égalité filles-garçons dans les programmes d'enseignement »</p>
<p>Exemples d'actions éducatives à développer dans le cadre de la « classe engagée »</p>	<p>Mobiliser un ensemble d'acteurs et d'instances au sein de l'établissement autour de l'égalité filles-garçons et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, en s'appuyant sur les instances internes comme le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), le conseil pédagogique, et sur l'ensemble des acteurs de la vie scolaire ;</p> <p>Les actions menées peuvent s'inscrire dans le cadre d'une candidature de l'établissement à la labellisation « égalité filles-garçons » ;</p> <p>Marquer des temps forts : la semaine de l'égalité filles-garçons autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, et la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre sont des moments de mobilisation pour l'ensemble de la communauté éducative.</p> <p>Participer à des concours scolaires sur l'égalité filles-garçons dont la liste est disponible sur eduscol.</p> <p>Favoriser l'engagement des élèves : les guides « Mon CVC s'engage ! » et « Mon CVL s'engage ! » ont été conçus pour accompagner les élèves dans leur réflexion sur les questions de genre au sein de leur établissement afin d'aboutir, à partir de leurs observations et de leur analyse, à des propositions d'actions concrètes.</p>

<p>Ressources académiques et partenaires potentiellement mobilisables dans le cadre de « la classe engagée »</p>	<p><u>Au niveau académique :</u> Dans chaque académie, un ou une chargée de mission coordonne la mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité filles-garçons, anime le réseau des référents égalité des établissements scolaires et accompagne l'engagement des collèges et des lycées dans la labellisation « égalité filles-garçons » https://eduscol.education.fr/1636/reseau-des-charges-de-mission-academique-egalite-filles-garcons</p> <p>Au-delà du réseau dédié, les personnes référentes pour l'éducation à la sexualité, les personnels sociaux et de santé ou encore les équipes référentes harcèlement, notamment dans le cadre de la généralisation du programme Phare, sont autant de personnes-ressources qui peuvent être mobilisées.</p> <p><u>Au niveau de l'établissement :</u> Depuis la rentrée 2018, chaque collège et chaque lycée doit nommer un ou une référente égalité filles-garçons, avec pour mission de développer à l'échelle de l'établissement des actions de prévention et d'éducation à l'égalité, en direction des élèves et des personnels. L'ensemble des personnels peut être mobilisé : l'équipe de direction, l'équipe éducative, les personnels sociaux et de santé, etc.</p> <p><u>Associations agréées au niveau national :</u> Centre Hubertine Auclert ; Femmes solidaires ; FNCIDFF ; Elles bougent ; Femmes et mathématiques ; Femmes et sciences ; Femmes IngénieurEs ; Centre audiovisuel Simone de Beauvoir ; Fédération nationale solidarité Femmes ; Résonantes ; Mouvement français pour le planning familial.</p> <p>Pour avoir une visibilité sur les associations soutenues et/ou agréées au niveau académique, vous pouvez contacter les référents académiques égalité filles-garçons.</p> <p><u>Partenaires institutionnels :</u> Réseaux déconcentrés du service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE/DGCS), directions régionales et délégations départementales aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE et DDDFE).</p>
<p>Conseils bibliographiques</p>	<p>Les pages eduscol « Égalité filles-garçons et prévention des violences sexistes et sexuelles » et « Ressources nationales et européennes pour l'égalité entre les filles et les garçons »</p> <p>L'espace « Outils égalité filles-garçons » sur le portail Valeurs de la République du Réseau Canopé.</p>
<p>Résonance dans d'autres journées socles du séjour de cohésion ou dans le</p>	

cadre des colorations	
-----------------------	--

Intitulé du module	Prévenir et lutter contre les LGBTphobies
Description et enjeux du module	L'École de la République a pour mission d'accueillir tous les élèves et de leur transmettre un ensemble de savoirs et de valeurs, mais aussi la conscience d'une égale appartenance à la société et d'une destinée commune. Pourtant, l'homophobie et la transphobie touchent aujourd'hui encore trop d'élèves, qu'ils soient identifiés comme lesbiennes, gays, bi ou trans (LGBT), qu'ils s'écartent de la norme de leur sexe ou encore qu'ils grandissent dans des familles homoparentales ou avec un parent transgenre. Les LGBTphobies peuvent affecter gravement la construction personnelle et la réussite scolaire des jeunes et contribuent à la dégradation du climat scolaire. Les prévenir, dans l'enceinte de l'établissement, est donc une nécessité pour assurer la sécurité des élèves, leur bien-être et l'égalité entre toutes et tous.
Connaissances et compétences visées dans le cadre de l'activité	L'appropriation des valeurs démocratiques et républicaines, le partage d'une culture de l'égalité et de la compréhension d'autrui permettent de combattre les violences et les discriminations, notamment LGBTphobes, et participent à la formation des jeunes citoyens.
Exemples de mise en œuvre au sein du centre	<p>Initier un travail de sensibilisation à partir de l'affiche de la campagne de prévention et de sensibilisation « Ici on peut être soi » lancée par le ministère chargé de l'éducation nationale à l'occasion du 17 mai 2023. Des pistes éducatives et pédagogiques sont proposées dans le guide d'accompagnement mis à disposition des personnels éducatifs ;</p> <p>Travailler à une meilleure connaissance de l'histoire des personnes LGBT du XIXe siècle à nos jours à partir de l'exposition itinérante du MUNAE « Éducation et LGBTI+. Un peu d'histoire pour lutter contre les discriminations » ;</p> <p>Aborder les questions d'égalité, de représentation et de citoyenneté dans les médias audiovisuels en mobilisant les ressources pédagogiques de l'ARCOM : « Identifier les stéréotypes de genre dans les programmes » et « Déduire des données statistiques les représentations de genre dans les médias » ;</p> <p>Organiser une projection-débat en s'appuyant sur les dossiers pédagogiques proposés par un certain nombre de partenaires et disponibles sur la page eduscol « Des ressources pour agir en classe autour de la lutte contre les LGBTphobies » dans la rubrique dédiée aux outils pédagogiques à mobiliser en classe.</p>

Lien avec les programmes scolaires

L'apprentissage du respect de l'autre est un enjeu pédagogique majeur pris en charge par l'ensemble des programmes d'enseignement.

En enseignement moral et civique (EMC) : les programmes d'enseignement du lycée permettent aussi d'aborder les sujets de l'homophobie, de la transphobie et de l'évolution des droits des personnes LGBT. L'homophobie et la transphobie sont inscrites dans le programme d'enseignement moral et civique, publié en juin 2024 et dont la mise en œuvre progressive a débuté à la rentrée de septembre 2024. La compréhension des discriminations et des stéréotypes qui les alimentent, en particulier LGBTphobes, est clairement identifiée comme sujet d'études, en particulier pour les classes de CM1, de CM2, de 5e et de Première.

En éducation à la sexualité (EAS) : les questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre sont inscrites dans les objectifs de l'éducation à la sexualité (circulaire du 12 septembre 2018). Des ressources pour se former et préparer des séances sont disponibles sur [eduscol](https://eduscol.education.fr/).

En éducation aux médias et à l'information (EMI) : l'EMI est un levier intéressant pour travailler, notamment, sur les représentations et les stéréotypes de genre véhiculés dans les médias et sur internet. Des pistes pédagogiques sont proposées dans le [vadémécum](#) « Éducation aux médias et à l'information ».

<p>Exemples d'actions éducatives à développer dans le cadre de la « classe engagée »</p>	<p>Mobiliser un ensemble d'acteurs et d'instances au sein de l'établissement autour de la prévention et de la lutte contre les LGBTphobies, en s'appuyant sur les instances internes comme le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), le conseil pédagogique et sur l'ensemble des acteurs de la vie scolaire ;</p> <p>Participer à un concours scolaire permettant aux élèves de travailler sur la lutte contre l'homophobie et la transphobie : prix Non au harcèlement (catégorie « harcèlement sexiste et sexuel » notamment) ; concours vidéo Buzzons contre le sexisme ; Ton podcast pour l'égalité ! ; prix national Ethic'Action ;</p> <p>Favoriser l'engagement des élèves : les guides « Mon CVC s'engage ! » et « Mon CVL s'engage ! » ont été conçus pour accompagner les élèves dans leur réflexion sur les questions de genre au sein de leur établissement afin d'aboutir, à partir de leurs observations et de leur analyse, à des propositions d'actions concrètes ;</p> <p>Marquer les temps forts de la lutte contre les discriminations et notamment le 17 mai, journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.</p>
--	--

<p>Ressources académiques et partenaires potentiellement mobilisables dans le cadre de la « classe engagée »</p>	<p><u>Au sein des services académiques :</u> Les académies mettent progressivement en place des Observatoires de la haine anti-LGBT+, associant les personnes-ressources au sein des services ainsi que les associations partenaires. Peuvent également être mobilisées les personnes chargées de mission égalité filles-garçons, les personnels référents pour l'éducation à la sexualité, les personnels sociaux et de santé ou encore les équipes référentes harcèlement.</p> <p><u>Au sein des établissements :</u> Le référent et/ou la référente « égalité filles-garçons » de l'établissement, qui compte parmi ses missions le renforcement de la lutte contre les LGBT+phobies, joue un rôle prépondérant et articule la prévention des LGBT+phobies avec les initiatives de lutte contre le sexisme.</p> <p><u>Les partenaires institutionnels :</u> La délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) est en charge du pilotage du plan national d'actions 2023-2026. Au niveau local, les comités départementaux opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+ (CORAH) peuvent être sollicités, notamment pour identifier le tissu associatif de proximité.</p> <p><u>Les partenaires associatifs :</u> Les associations agréées au niveau national sont les suivantes : CONTACT ; SIS-Association ; SOS Homophobie.</p>
<p>Conseils bibliographiques</p>	<p>Les pages eduscol « Prévenir les LGBTphobies en milieu scolaire » et « Des ressources pour agir en classe autour de la lutte contre les LGBTphobies »</p> <p>L'espace « Éduquer contre les LGBTphobies » sur le portail Valeurs de la République du Réseau Canopé.</p>
<p>Résonance dans d'autres journées socles du séjour de cohésion ou dans le cadre des colorations</p>	

<p>Intitulé du module</p>	<p>Agir contre le racisme et l'antisémitisme</p>
<p>Description et enjeux du module</p>	<p>L'École transmet à tous les élèves le respect de l'égalité dignité des êtres humains. La politique de prévention du racisme et de l'antisémitisme repose sur l'inscription de ces thématiques dans les contenus d'enseignement, la promotion d'actions éducatives dédiées, la mise en place de coopérations spécifiques avec des partenaires associatifs ou institutionnels et la formation des personnels.</p>

<p>Connaissances et compétences visées dans le cadre de l'activité</p>	<p>Connaître les différentes formes de discriminations et les conditions de l'égalité. Favoriser l'instauration d'une culture du respect de l'autre.</p>
<p>Exemples de mise en œuvre au sein du centre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeu de rôle « Je suis président d'une association ». « Je m'organise pour construire un projet de lutte contre les discriminations » ; « Ce que je peux changer chez moi pour lutter contre les discriminations » ... -Travail sur les préjugés par exemple à partir d'une vidéo comme celle de la CIMADE « Lutter contre les préjugés sur les personnes étrangères » - Réagir face aux violences ou aux gestes racistes et antisémites par exemple à partir d'une vidéo comme l'une de celles proposées par la DILCRAH en collaboration avec Conspiracy Watch « Pourquoi le geste de la quenelle pose problème ? » - Travail sur les discours de haine en ligne, par exemple à partir de « Seriously » proposé par la plateforme des CEMEA soutenue par la DILCRAH et qui propose une méthode simple en 3 étapes permettant de répondre avec apaisement à des propos racistes sur les réseaux sociaux.
<p>Lien avec les programmes scolaires</p>	<p>La lutte contre le racisme et l'antisémitisme, en lien avec l'histoire et la mémoire, est inscrite dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et dans les programmes d'histoire de l'école au lycée.</p> <p>La fiche 19 du vademecum « Agir contre le racisme et l'antisémitisme », intitulée « Prévenir le racisme et l'antisémitisme par les enseignements » met l'accent sur la place de ces questions dans les programmes d'histoire et d'EMC, notamment en ce qui concerne l'enseignement de la Shoah, de l'esclavage, de la traite et des sociétés coloniales jusqu'aux abolitions, des sociétés coloniales et des décolonisations aux XIX^e et XX^e siècles, de l'affaire Dreyfus et de l'histoire de l'immigration.</p>
<p>Exemples d'actions éducatives à développer dans le cadre de la « classe engagée »</p>	<p><u>Concours scolaires majeurs :</u></p> <p>Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) invite les élèves à approfondir leurs connaissances sur l'histoire et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en travaillant sur un thème proposé chaque année. Scindé en plusieurs catégories - rédaction d'un devoir individuel ou réalisation d'un travail collectif, au collège ou au lycée - il permet de travailler dans un cadre disciplinaire ou pluridisciplinaire. Ce concours est organisé par le ministère chargé de l'éducation nationale, en lien étroit avec le ministère des Armées et de nombreux autres partenaires (fondations et associations mémorielles, musées, etc.).</p> <p>« La Flamme de l'égalité » permet aux élèves de connaître l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, de leurs survivances</p>

	<p>comme de leurs effets et de leurs héritages contemporains. Il participe à l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines, et contribue à la construction d'une mémoire collective. Les élèves peuvent réaliser, de façon collective, une production de forme libre en lien avec le thème annuel dans un cadre disciplinaire ou pluridisciplinaire. Lumni propose une sélection de productions d'élèves filmées en 2021 pour France Télévisions.</p> <p><u>« Nous autres »</u> dont l'objectif est de faire réaliser à des classes des productions artistiques illustrant la déconstruction du racisme et la défense de l'égalité de tous.</p> <p><u>Temps forts mémoriels :</u> https://eduscol.education.fr/1692/agir-contre-le-racisme-l-antisemitisme-et-les-discriminations-liees-l-origine</p> <p><u>Des lieux de mémoire :</u></p> <p>La visite de lieux de mémoire peut offrir aux élèves un moyen très concret de découvrir l'Histoire. Cela nécessite bien sûr une préparation en amont et une restitution en aval. Certains voyages scolaires conduisant à la visite de lieux de mémoire peuvent bénéficier du soutien de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.</p> <p>Consulter la page eduscol dédiée aux lieux de mémoire.</p> <p><u>La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme</u> autour du 21 mars.</p> <p>Et le lien avec les temps forts mémoriels nationaux et internationaux liés à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dont la liste est présente sur la page Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine d'eduscol</p>
<p>Ressources académiques et partenaires potentiellement mobilisables dans le cadre de la classe engagée</p>	<p><u>Ressources académiques :</u> Équipes académiques « Valeurs de la République » ; Référents mémoire et citoyenneté.</p> <p><u>Partenaires nationaux :</u> La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) ; Le Mémorial de la Shoah ; La Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) ; La Fondation pour la mémoire de la Shoah ; Le Camp des Milles.</p>

Conseils bibliographiques	<p>Rédigé conjointement par la DILCRAH, le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République et la direction générale de l'enseignement scolaire, le vademecum « Agir contre le racisme et l'antisémitisme » est constitué d'un ensemble de fiches permettant de comprendre, analyser, répondre et prévenir les actes racistes et antisémites à l'école. Centré sur la reconnaissance et la prise en charge des victimes d'actes racistes et antisémites, il apporte des réponses concrètes en termes de droit, de procédures, d'accompagnement éducatif et de prévention.</p> <p>https://eduscol.education.fr/document/1630/download?attachment</p>
Résonance dans d'autres journées socles du séjour de cohésion ou dans le cadre des colorations	<p>Journée Défense et mémoire ; Coloration défense et mémoire.</p>

Intitulé du module de formation	Garantir l'accès au droit
Description et enjeux du module	<p>Le droit régit le fonctionnement de notre société. Chacun est égal devant la loi et l'accès aux droits. Une information sur l'ensemble des droits, déjà acquis ou qui seront acquis à la majorité, peut être nécessaire : droits découlant des grandes déclarations avec un focus sur les droits sociaux (dispositifs d'insertion tels que la Garantie jeunes, le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, la prime d'activité, droits et interlocuteurs en matière d'éducation à la sexualité et en termes de santé mentale, aides au logement, etc.) Il s'agit de développer des connaissances utiles pour favoriser l'accès des jeunes à leurs droits (en matière d'emploi, de logement, de mobilité, de santé, etc.) et de les rassurer face à toutes ces démarches administratives qui peuvent être anxiogènes.</p>
Connaissances et compétences visées dans le cadre de l'activité	<p>Savoir à quoi servent le droit et la justice. Connaître ses droits et ses devoirs. Apprendre à mobiliser les ressources (structures d'accompagnement et dispositifs) utiles pour favoriser l'accès à leurs droits.</p>
Exemples de mise en œuvre au sein du centre	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstitutions et mises en situation : fonctionnement d'un tribunal, simulation de procès, jeu de rôle « je cherche un logement » ; - Le pair à pair pourra utilement être utilisé, notamment sur les thèmes touchant directement les jeunes (droit à la santé, au logement, à l'éducation...); - Visites de lieux de justice - Installation d'expositions dans les centres comme « 13-18 questions de justice »

	<p>- Des outils nombreux existent sur la question de la connaissance de ses droits. Il est recommandé de s'appuyer sur ceux proposés par le Défenseur des droits pour aborder cette thématique</p>
<p>Lien avec les programmes scolaires</p>	<p>EMC : La Justice et les institutions judiciaires sont au programme de 4^e. En 2^{de}, dans les nouveaux programmes, la première partie du programme est intitulée « L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique » et en 1^{ère} année de CAP « L'État de droit est garant des libertés et des droits fondamentaux ». Dans ce cadre, les élèves apprennent que l'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la séparation des espaces politique et religieux, l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la soumission de l'appareil étatique lui-même à la loi ; l'État de droit constitue à la fois une garantie des libertés fondamentales et la possibilité d'une évolution et/ou d'un approfondissement de la loi. Il crée de nouveaux droits et de nouvelles libertés. Membre de l'Union européenne, la France doit conformer son droit au droit européen ; l'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice). La 3^e partie du programme s'intéresse par ailleurs à l'exemple de la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité (« Droits et responsabilités »).</p>
<p>Exemples d'actions éducatives à développer dans le cadre de la « classe engagée »</p>	<p>Reconstitutions de procès avec des partenaires ; Interventions de professionnels : magistrats, avocats, notaires, huissiers de justice, etc.</p>
<p>Ressources académiques et partenaires potentiellement mobilisables dans le cadre de la « classe engagée »</p>	<p><u>Partenaires</u> : Conseils départementaux d'accès au droit (CDAD) ; Associations d'avocat ; Magistrats ; Réseau JADE du Défenseur des droits ; Enseignants de droit à l'université et dans l'enseignement supérieur</p>
<p>Conseils bibliographiques</p>	<p>Un manuel d'éducation au droit, téléchargeable dans son intégralité ou par chapitre, propose sur chacune des 11 thématiques une fiche pour l'enseignant et des activités pédagogiques pour les 6-11 ans (cycle 2 et 3) et les 12 ans et plus (cycle 4) ;</p> <p>Outils du ministère de la Justice : dont celui sur les fondements et principes de la justice en France</p>
<p>Résonance dans d'autres journées socles du séjour de cohésion ou dans le</p>	

cadre des colorations	
-----------------------	--

Intitulé du module	La participation démocratique
Description et enjeux du module	La participation démocratique est essentielle à l'éducation à la citoyenneté. Faire connaître les instances de démocratie scolaire afin de rendre les élèves acteurs dans leur établissement, développer leur sentiment d'appartenance à une communauté et d'encourager leur engagement citoyen dans la société.
Connaissances et compétences visées dans le cadre de l'activité	<p>Connaissance des instances démocratiques (délégués de classe, éco-délégués, CVC, CVL, CAVL, CNVL) et des différentes formes d'engagement au sein de l'établissement (journaliste dans un journal scolaire, tutorat en faveur des élèves en difficulté ou en situation de handicap, ambassadeur « Non au harcèlement », ambassadeur santé, cadet de la sécurité civile, cadet de la République, jeune arbitre, jeune juge, jeune coach, vice-président de l'UNSS, etc...).</p> <p>Faire le lien entre le fonctionnement de ces instances et le fonctionnement démocratique de la République.</p> <p>Connaître des exemples de grands personnages historiques engagés (Simone Veil, Robert Badinter...) et d'associations engagées pour plus d'égalité.</p> <p>Pédagogie de projet, travail en équipe, favoriser l'autonomie, développer l'oralité à travers la conduite d'actions des élèves représentants.</p> <p>Comprendre l'importance de l'engagement individuel et collectif dans une société démocratique.</p>
Exemples de mise en œuvre au sein du centre	<p>Simulation de campagne électorale, de vote, de débat.</p> <p>Mise en situation de conduite de projets fédérateurs sur des thématiques choisies par les jeunes.</p> <p>Débat : Qu'est-ce que l'engagement ? Comment s'engager ? À quoi ça sert de s'engager ? Pour quelles causes s'engager ?</p>
Lien avec les programmes scolaires	EMC : Le programme de 3 ^e a pour thématique principale « Faire vivre la démocratie ». Dans ce cadre, les grandes parties du programme présentent « les règles du jeu démocratique », puis « les acteurs du jeu démocratique et leur engagement » (l'opinion, l'engagement collectif) avec notamment une étude des notions de démocratie, de citoyenneté active, de vote (élections et référendum) et d'engagement (le vote comme engagement au sein de la cité, les formes traditionnelles de l'engagement comme les engagements politique, syndical et associatif, l'engagement dans les institutions et l'engagement pour faire pression sur les gouvernements assuré par le droit de manifester). L'engagement dans la vie démocratique est à nouveau étudié en terminale et en

	CPA par « l'engagement politique des citoyennes et citoyens au service de la société.
Exemples d'actions éducatives à développer dans le cadre de la « classe engagée »	Actions de solidarité, humanitaires, en faveur de l'environnement, qui jouent souvent le rôle de moteurs du futur engagement citoyen des élèves.
Ressources académiques et partenaires potentiellement mobilisés dans le cadre de la « classe engagée »	DAVLC et toutes instances représentatives de l'établissement Engagement dans des concours scolaires comme « la Flamme de l'égalité » ou le CNRD Ressources des associations partenaires du ministère chargé de l'éducation nationale. Le site jeunes.gouv.fr notamment les pages consacrées à l'engagement civique Le site JeVeuxAider.gouv.fr , la plateforme publique de l'engagement
Conseils bibliographiques	Page éducol consacrée au CVC/CVL et particulièrement le guide de la démocratie scolaire
Résonance dans d'autres journées socles du séjour de cohésion ou dans le cadre des colorations	Semaines de l'engagement